



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ENCORE DES ABUS POUR LES PERSONNELS PRÉCAIRES

Depuis des semaines, le gouvernement appelle à généraliser le télétravail partout où c'est possible, et s'étonne de la réticence des personnels à s'en emparer. Vendredi le ministère de l'Éducation Nationale a annoncé aux syndicats qu'il n'y aurait aucune obligation de présence dans les établissements pour assurer la continuité pédagogique et que cette règle s'appliquerait évidemment aux AED et aux AESH.

La CGT Éduc'action fait le constat que la réalité est toute autre dans notre académie. Dans tous les établissements scolaires, les personnels administratifs sont sur le pont et quasiment aucune solution de télétravail ne leur a été proposée, faute d'équipement pour cela.

De la même manière, les Assistants-es d'Éducation (AEd), s'ils n'ont pas d'enfant à charge, sont mobilisé-es dans leur collège ou leur lycée afin de maintenir le lien avec les familles. Les remontées de terrain qui nous parviennent, témoignent de personnes désœuvrées ou à qui on confie des tâches ne correspondant pas leur missions. Cette situation ne saurait être tolérée. Sous couvert d'un besoin de remonter les dysfonctionnements liés aux manques d'anticipation permanents, des AEd se voient rajouter la charge de vérifier aussi le travail des enseignant.es en les contactant par téléphone.

Le risque sanitaire est, certes, sans commune mesure avec celui d'un établissement ouvert accueillant tous ses élèves. Mais on peut s'interroger sur la nécessité de faire venir sur place le maximum de personnels de vie scolaire au regard des tâches qui leur sont confiées.

Qu'on ne s'y trompe pas, derrière ces situations se cache en réalité la gouvernance d'une hiérarchie qui ne fait pas confiance en ses personnels et qui craint qu'ils.elles puissent rester à la maison sans rien faire.

Mais qu'ont fait le ministère, le rectorat et les directions pour que le télétravail soit une réalité dans nos établissements ? Rien ! Et il est hors de question, à présent, que des personnels utilisent chez eux leur propre matériel et leurs propres forfaits pour cela.

La CGT Éduc'action dénonce le décalage entre le discours des gouvernants et la réalité vécue par les personnels les plus précaires. La CGT Éduc'action demande aux AED, et AESH de lui faire remonter tous les dysfonctionnements rencontrés dans les établissements.

Nous demandons que la présence des personnels dans les établissements ne se fasse que sur la base du volontariat comme cela est annoncé par le ministre et relayé dans les médias. Nous exigeons que des moyens matériels soient donnés aux personnels qui souhaitent télétravailler. Si l'État n'est pas capable de respecter sa parole, alors ils.elles doivent être placé.es en Autorisation Spéciale d'Absence.

à Dijon, le 07/04/2021